



DÉCÈS D'UNE AED DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS : ON NE PEUT PAS EN RESTER LÀ.

EFFROI ET INDIGNATION

Mardi 10 juin, à Nogent en Haute Marne, Mélanie Grapinet, assistante d'éducation au collège Françoise Dolto, a été poignardée par un élève. Notre collègue est décédée de ses blessures.

Le SNFOLC Académie de Rennes adresse ses sincères condoléances et tout son soutien à la famille, aux proches de cette jeune collègue surveillante, ainsi qu'à ses collègues de l'équipe de vie scolaire, à l'ensemble des personnels et des élèves du collège.

Comme tous les personnels, notre organisation syndicale est sous le choc de l'assassinat de notre collègue.

Mélanie Grapinet est décédée alors que se déroulait devant son collège une opération de contrôle aléatoire des cartables vers 8h15 avec les gendarmes.

Elle est décédée en exerçant ses fonctions de surveillante, c'est-à-dire en étant exposée au quotidien, comme tous les personnels de vie scolaire, à de multiples agressions.

Ce nouveau drame intervient après l'assassinat de nos collègues enseignants Samuel Paty en 2020, Dominique Bernard en 2023, Agnès Lasalle en 2024 et nous pensons également au meurtre d'une lycéenne à Nantes le 6 mai dernier.

Pourquoi Mélanie Grapinet a-t-elle été associée à cette opération de fouille de cartables alors que seuls les officiers de police judiciaire sont habilités à effectuer de tels contrôles ?

Pourquoi le ministère a-t-il poursuivi ces opérations « coups de poing » décidées et annoncées à grand renfort de communication par Elisabeth Borne malgré le drame qui s'est produit à Nantes ?

Chaque année, combien d'AED subissent des agressions dans l'exercice de leurs fonctions ? Combien d'agressions donnent lieu à des sanctions ? Combien de protections fonctionnelles sont accordées aux assistant.e.s d'éducation agressé.e.s dans leur quotidien de surveillant.e.s ?

Le SNFOLC a alerté à de multiples reprises sur ces opérations de « fouille de sacs » qui exposent les personnels. La réponse à apporter aux personnels n'est pas là. Et les CPE et les assistants d'éducation ont largement fait savoir qu'ils refusaient d'être transformés en officiers de police judiciaire.

Fouiller des sacs à l'entrée des lycées et des collèges ne saurait remplacer le **recrutement de personnels de vie scolaire** en nombre suffisant, tout comme les établissements et les écoles ont besoin de **CPE, d'AESH, de Psy-EN, d'infirmières, d'assistantes sociales, de médecins scolaires**.

Les faits de violence à l'école sont une réalité : ils sont le résultat de la casse des services publics.

**CE NE SONT PAS DES OPÉRATIONS « COUPS DE POING »
QUE RÉCLAMENT LES PERSONNELS, MAIS DES MOYENS HUMAINS
POUR ASSURER UN ENCADREMENT ÉDUCATIF AUPRÈS DES ÉLÈVES.**

DES RÉPONSES CONCRÈTES DOIVENT ÊTRE APPORTÉES.

ADRESSE A MADAME LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE RENNES

Le SNFOLC Académie de Rennes s'adresse solennellement à La Rectrice pour demander des mesures immédiates :

- L'annulation des 18 suppressions de postes d'AED programmées dans notre académie pour la rentrée prochaine.
- La création de postes supplémentaires d'AED, de CPE, d'AESH, de Psy-EN, d'infirmières, d'assistantes sociales, de médecins scolaires, à hauteur des besoins véritables de l'académie.

Le SNFOLC Académie de Rennes a pris connaissance de la volonté des personnels de vie scolaire de se mobiliser le jeudi 19 juin 2025.

Le SNFOLC Académie de Rennes prend ses responsabilités et appelle à la grève l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, dans l'unité la plus large possible, en faisant du jeudi 19 juin 2025 une journée de mobilisation massive aux côtés des personnels AED, en posant la question de la reconduction de cette grève.

**EFFROI ET INDIGNATION
AED EN COLERE
GRÈVE
DANS L'EDUC. NAT.**



JEUDI 19 JUIN 2025

**RASSEMBLEMENT – RDV 10H00
RECTORAT DE RENNES**

**AUDIENCE AVEC LA RECTRICE
+ AG des personnels dans la foulée**

**ON NE PEUT PAS
EN RESTER LA.**